



Problème stationnement dans mon impasse

Par **thoun**, le **28/10/2015** à **13:46**

Bonjour,rnrnJ'habite une impasse publique et de plus en plus de personnes non riverains viennent se garer (un propriétaire dans une autre rue qui loue des logements leur dit d'aller se garer dans notre impasse car elle est publique alors que 250 m plus loin il y a une cinquantaine de places inoccupées dans une rue voisine.rnNous avons fait une pétition pour avoir un panneau stationnement réservé aux riverains mais la mairie nous dit qu'elle ne peut rien faire.rnQuel moyen y a t'il pour avoir gain de cause car celà est très agaçant et le climat devient malsain.rnEn fait je suis obligé de ma garer dans cette rue ou il n'y a jamais personne.rnMerci d'avancernCordialement.

Par **moisse**, le **28/10/2015** à **16:29**

Bonsoir,rnLa voie est publique. Elle appartient à tout le monde et pas aux riverains.rnSi vous voulez en garder un morceau pour vous seuls, vous devez demander à la commune une A.O.T ou autorisation temporaire d'occupation du domaine public.rnUn peu comme les cafés et leur terrasse sur les trottoirs.rnVous paierez une redevance et pourrez alors privatiser un emplacement.rnLa commune n'a pas l'obligation d'accéder à votre demande.